

Vos questions / nos réponses

43 jours d'arrêt

Par [Oliv](#) Postée le 06/09/2025 20:13

Bonjour Celai fait 43 jours que j ai arrêté le cannabis net sans substitué . Est-il normal que ai boud de 43 jours je prenne des maux de tête ? Merci pour vos réponses.

Mise en ligne le 08/09/2025

Bonjour,

Nous saluons votre arrêt du cannabis depuis plus de 43 jours.

L'arrêt peut en effet entraîner des symptômes qui peuvent durer en moyenne de 8 à 30 jours. Il s'agit d'une moyenne et cette période peut varier d'un individu à l'autre.

Ces symptômes dont les maux de tête font partie, généralement diminuent au fil du temps.

Si vos maux de tête perdurent en durée et en intensité, nous ne pouvons que vous inviter à consulter votre médecin traitant qui pourra vous prescrire les traitements ou examens nécessaires pour en vérifier l'origine.

Nous vous joignons à titre informatif, notre fiche "cannabis"

Avec tout notre soutien,

Bien cordialement,

En savoir plus :

- [Fiche sur le cannabis](#)